

10 ANS



ARDENNES THIÉRACHE  
2014 - 2024



# LE MAG

JUILLET 2024

**BUDGET : GESTION RIGOUREUSE**

**MICRO-FOLIE : SUCCÈS GRANDISSANT**

**FAVORISER L'ACCÈS AU CINÉMA**

## SOMMAIRE

PAGES 4-5  
ASSAINISSEMENT NON  
COLLECTIF

BUDGET 2024

PAGES 6-7  
PRIORITÉ A LA  
SCOLARITÉ

SIGNATURE SDSF

PAGES 8-9  
JOURNÉES  
INTERÉCOLES

SIGNATURE CONTRAT  
LOCAL DE SANTÉ

FORUM SENIORS

PAGES 10-11  
MARCHE CLEAN THE  
NATURE

VALOBAT

TOUT SAVOIR SUR LA  
REOMI

PAGES 12-13  
MOBILITÉ

TOURISME

PAGES 14-15  
FESTIVAL DES PETITS  
SIGNES MUSICAUX

MICRO-FOLIE



### MIGUEL LEROY

PRÉSIDENT D'ARDENNES THIÉRACHE  
MAIRE D'AUVILLERS-LES-FORGES

Mesdames, Messieurs,

À l'heure où nous bouclons la rédaction de ce magazine, l'été pointe le bout de son nez. Dans ce contexte, la Communauté de communes ambitionne de poursuivre l'animation du territoire pour le rendre toujours plus attractif.

Ainsi, pour les 10 ans de la Communauté de communes, les journées inter-écoles sur le thème des JO se sont tenues les 6 et 7 juin, réunissant 800 élèves de nos écoles pour un succès incontesté. Pour marquer cette décennie, les enfants ont reçu un sac à dos et une gourde au lieu de la traditionnelle casquette, afin de les accompagner au mieux dans leur pratique sportive.

Les 8 et 9 juin, le Festival des Petits Signes Musicaux s'est également déroulé sous une nouvelle forme pour célébrer les 10 ans d'Ardennes Thiérache. Tous les concerts étaient concentrés sur deux jours et en un seul lieu : Liart. Cette édition spéciale a été un franc succès avec des groupes de qualité.

L'offre culturelle se renforce également (retour sur la micro-folie) grâce à notre partenariat avec Hirson, avec la mise en place de la carte cinéma et des séances ciné sénior.

Au-delà des actions culturelles et d'animations, ce nouveau numéro vous présente une synthèse du budget 2024 de notre communauté de communes, voté à l'unanimité des délégués communautaires. Une gestion financière rigoureuse nous permet de ne pas augmenter la fiscalité.

Enfin, après un travail salué de plusieurs années, Ardennes Thiérache a signé son premier contrat local de santé avec pour objectif d'attirer de nouveaux professionnels de santé et d'améliorer les parcours de soins des habitants.

Des outils existent déjà ou sont à venir, comme le salon sénior qui se tiendra pour la seconde édition en octobre 2024, le transport à la demande, ou l'aménagement d'un logement permettant d'accueillir les internes exerçant à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire de Signy-le-Petit.

Je vous laisse découvrir les activités variées prévues, notamment à la base de loisirs de l'Étang de la Motte à Signy Le Petit.

**Bonne lecture !**

ARDENNES THIÉRACHE



@ARDENTHIERACHE



ARDENNESTHIERACHE



ARDENNES-THIERACHE.COM



ARDENNES THIÉRACHE

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES  
4-6 impasse de la fontaine  
08260 Maubert-Fontaine  
03 24 26 13 31  
www.ardennes-thierache.com

REDACTION ET PHOTOS  
ARDENNES THIÉRACHE

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
MIGUEL LEROY

IMPRESSION  
FUSION GRAPHIC



Grâce à son nouveau partenariat fructueux avec la ville d'Hirson et le cinéma Sonhir, Ardennes Thiérache a pu mettre en place deux initiatives majeures pour favoriser l'accès à la culture, et plus particulièrement au 7ème art, en milieu rural.

### SÉANCES CINÉ SÉNIOR

Ardennes Thiérache lance les **séances ciné senior** pour les habitants de plus de 60 ans.

Pour **15 euros**, les participants bénéficient d'une journée comprenant un déjeuner convivial, la projection d'un film au cinéma Sonhir, suivie d'une collation légère et un café. Les séances ont lieu le dernier mardi du mois et nécessitent une réservation préalable avec paiement anticipé.

Les premières séances ont été un succès, réunissant des aînés qui ont exprimé leur satisfaction tant pour la qualité du repas que pour le choix du film. Ces rencontres favorisent les **liens sociaux et la convivialité** entre les participants, certains découvrant même la ville d'Hirson pour la première fois. Cette initiative vise à offrir des moments de détente et de divertissement aux aînés, renforçant le lien social au sein de la communauté.

Pour les prochaines séances, les intéressés peuvent contacter la Communauté de Communes.

### CARTE CINÉM'AT

Ardennes Thiérache est ravie de vous présenter la toute nouvelle carte cinéma «**CINÉM'AT**» !

Valable pour une durée de **2 ans**, cette carte nominative est **gratuite** et réservée exclusivement aux résidents d'Ardennes Thiérache. Il vous suffit de présenter un justificatif de domicile pour profiter de cette offre.

Cette initiative vous offre un accès privilégié au cinéma Sonhir, le tout à un **tarif avantageux** de seulement 5,90€ par séance au lieu de 7,50€ !

Quant aux plus jeunes, pas besoin de la carte CINÉM'AT, car le cinéma d'Hirson propose déjà des tarifs spéciaux pour eux !

Pour obtenir votre carte, rendez-vous au siège de la Communauté de communes, situé au 4-6 impasse de la fontaine, 08260 Maubert-Fontaine.

Et n'hésitez pas à inviter vos amis cinéphiles à se joindre à cette aventure ! Après tout, plus on est de fous, plus on rit, et plus on économise aussi !



EN ROUTE



SÉANCE CINÉ SENIORS



CARTE CINÉM'AT



AU CINÉMA SONHIR

## SE FORMER POUR MIEUX SAUVER



Les agents de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache, dont ceux du service scolaire, ont récemment suivi avec succès les formations de **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** et d'**incendie**, financées par le CNFPT et durant deux jours chacune.

Ces formations sont essentielles pour prévenir les risques professionnels. Durant la formation incendie, les participants ont manipulé les extincteurs et affronté des simulations d'incendie.

Pendant la formation SST, ils ont pratiqué les techniques de secourisme pour gérer des urgences telles que la perte de connaissance, les arrêts cardiaques et les fractures. Ces exercices pratiques, dans un environnement contrôlé, les ont préparés à intervenir efficacement en situation réelle.



En acquérant des compétences en secourisme et en gestion d'incendie, les agents sont mieux préparés à garantir leur propre sécurité ainsi que celle de leurs collègues, des enfants, des enseignants et des usagers du territoire en cas de situation critique.

Cette formation renforce leur capacité à réagir promptement et de manière appropriée face à diverses situations d'urgence sur leur lieu de travail.



## RÉPARTIR LES COÛTS POUR FACILITER LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ANC

Afin de mieux répartir les coûts liés au contrôle obligatoire des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) pour ses usagers, le Conseil communautaire a décidé, lors de la délibération du 14 décembre 2023, de mettre en place une redevance annuelle qui sera instaurée sur le territoire de la Communauté de communes Ardennes Thiérache.

**De quoi s'agit-il ?** Chaque habitation doit traiter ses eaux usées via deux systèmes possibles :

- **Assainissement collectif** : Les eaux usées sont traitées par une station d'épuration. Les habitants des zones raccordées à l'assainissement collectif (comme à Signy-Le-Petit, Maubert-Fontaine et certaines rues de Rouvroy-sur-Audry) s'acquittent déjà d'une redevance annuelle pour ce service (pour 120 m<sup>3</sup> à Signy-le-Petit, la redevance s'élève à 110 €/an)

- **Assainissement non collectif (ANC)** : Les eaux usées sont traitées individuellement sur la propriété.

### Un version plus accessible pour les installations individuelles

Jusqu'à présent, les propriétaires de systèmes d'ANC devaient payer une redevance tous les 8 ans pour le contrôle de leur installation par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes. Ce contrôle est requis par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, qui impose une vérification des installations tous les 4 à 10 ans.

### Changements apportés

Pour mieux étaler le coût de ce contrôle et faciliter sa gestion financière, le Conseil communautaire a décidé de prolonger la durée de validité du contrôle à 10 ans (le maximum permis par la loi), et, ainsi, au lieu de payer le coût du contrôle en une seule fois, les propriétaires d'installations d'ANC paieront désormais une redevance annuelle de 19,80 € TTC.

Cette redevance couvrira les frais de contrôle des nouvelles installations, la vérification périodique des installations existantes, le contrôle de conformité lors de réhabilitations (hors vente), les frais de fonctionnement du service public, l'accès aux conseils et informations aux usagers du territoire.

Le SPANC de la Communauté de communes reste à disposition pour fournir assistance et clarification concernant cette nouvelle mesure.

## UNE QUESTION ?



03 24 26 13 31



SPANC@ARDENNESTHIERACHE.FR

## FUTURE CUISINE CENTRALE UN PROJET AMBITIEUX

En parallèle des travaux d'aménagement d'un self, la Communauté de communes a lancé le top départ des travaux de la nouvelle cuisine centrale, avec l'objectif ambitieux d'une mise en service prévue pour janvier 2025. Le terrassement a débuté le 13 mai 2024, et la réception prévisionnelle des travaux est prévue pour décembre 2024.

Dès janvier 2025, la future cuisine centrale, sous la main du Chef cuisinier Nicolas Cart, fournira les repas et petits déjeuners pour nos écoles, et pourra fournir les crèches, le lycée Notre-Dame de Maubert-Fontaine, le service de portage de repas à domicile, les EHPAD, le gîte de groupe aux Lits Ardennais à Liart, ainsi que les écoles extérieures au territoire d'Ardennes Thiérache. Avec une volonté affirmée de renforcer la présence de produits locaux et de circuits courts, la cuisine centrale sera également créatrice d'emplois directs, avec un minimum de 5 postes, et indirects, grâce aux retombées attendues sur l'agriculture locale.

Ce projet représente un investissement de plus de **2 000 000 euros HT**. La Communauté de communes bénéficie du taux de subvention maximum de 80 %, ce qui facilite la réalisation de ce projet d'envergure.

Nous sommes impatients de voir les bénéfices de cette nouvelle infrastructure pour notre communauté et notre région.



Pose de la 1ère pierre - 9 juillet 2024

## RESTAURATION .....

Les travaux sont en cours pour la création d'un self et l'amélioration thermique et phonique de la salle de restauration des élèves de primaire d'Auvillers-Forges. Les agents de la Communauté de Communes ont mis les bouchées doubles pour créer une nouvelle salle de restauration dans la salle d'évolution de l'école. Un grand merci à toute l'équipe pour leur dévouement envers le bien-être des enfants du territoire. Jusqu'au 5 juillet 2024, cette salle a accueilli nos jeunes convives pour des repas savoureux.

## BUDGET 2024 : UNE GESTION RIGOUREUSE

La Communauté de communes Ardennes Thiérache se distingue une fois de plus par son engagement sans faille envers ses citoyens et son territoire.

Lors de la séance du **11 avril**, l'ensemble des budgets a été approuvé à l'**unanimité**, témoignant ainsi de la confiance et de l'engagement qui règnent au sein de la collectivité.

Cette année encore, Ardennes Thiérache maintient ses taux de fiscalité, qu'il s'agisse de la taxe foncière bâti, de la taxe foncière non bâti ou encore de la Contribution Foncière des Entreprises.

Cette stabilité fiscale, combinée à une **gestion financière rigoureuse**, permet à la collectivité de maintenir un budget équilibré et maîtrisé.

Avec un budget total de plus de **18 millions d'€**, dont près de 50% consacrés à l'investissement, la Communauté de communes Ardennes Thiérache démontre une fois de plus sa capacité à investir dans l'avenir de ses habitants et de son territoire.

Parmi les projets notables, des réalisations concrètes voient le jour telles que la construction d'une cuisine centrale à Auvillers-les-Forges. De même, la création d'une Zone d'Activité à Maubert-Fontaine ouvrira localement de nouvelles perspectives d'emploi et de développement économique.

D'importants travaux sont également prévus au **Pôle scolaire de Signy-le-Petit** (environ 500 000€) mais aussi dans le cadre de la sécurisation des sites scolaires.

Enfin, comme chaque année, 650 000€ seront consacrés à la voirie, l'intégralité de la voirie communale ayant été transférée à la Communauté de communes.

D'autres actions sont également en cours, telles que l'élaboration d'un PLUi, l'aménagement d'une salle de spectacle et l'adaptation des pratiques et des bâtiments intercommunaux au changement climatique.

Le volet du fonctionnement, qui représente un total d'un peu plus de 9 millions d'€, est également pris en compte avec sérieux et responsabilité. Il garantit ainsi le bon fonctionnement des services et des infrastructures essentiels à la vie quotidienne des habitants tout en contribuant à l'animation, à l'action culturelle, au développement et à la qualité de l'accueil dans les différentes écoles du territoire.

Malgré l'inflation, la volonté de maintenir l'évolution des différentes charges est la même qu'en 2023.

La Communauté de communes Ardennes Thiérache affirme ainsi sa volonté constante d'assurer un avenir prospère et dynamique à ses citoyens, tout en préservant un équilibre financier solide et durable.

## DÉPENSES DES 11 COMMISSIONS



ALIMENTATION  
AGRICULTURE

**2 480 442€**

dont  
62 942€ d'aides versées  
et 2 400 000€ pour  
la cuisine centrale à  
Auvillers-les-Forges



SCOLAIRE  
PETITE ENFANCE

**2 370 810€**

dont 54 710 € pour le  
Relais Petite Enfance



ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE

**2 067 145€**

dont 2 006 145€ pour la  
collecte des déchets  
et 60 000€ d'aides à la  
rénovation de l'habitat



VOIRIE

**1 166 000€**



ASSAINISSEMENT

**952 751€**

536 102€ pour  
le collectif  
81 500€ pour  
le non-collectif



FINANCES - RH -  
AFFAIRES JURIDIQUES

**520 000€**



CULTURE ET  
ANIMATION

**432 160€**



COHÉSION SOCIALE

**289 040€**

incluant la Bourse  
d'Études Communautaire



DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

**50 000€**

de subventions versées  
aux entreprises



ÉLABORATION  
DU PLUI

**150 000€**



TOURISME

**244 560€**

## PRIORITÉ À LA SCOLARITÉ

La compétence scolaire est **LA** compétence phare d'Ardennes Thiérache. Elle représente à elle seule quasiment **50 % des dépenses de fonctionnement**, traduisant ainsi l'engagement des élus communautaires pour ce sujet d'importance

Le Président de la Communauté de communes est particulièrement impliqué sur cette thématique au niveau national en sa qualité de référent éducation auprès du Ministère de l'Éducation Nationale.

Il représente, auprès du Ministre, l'association **Intercommunalités de France**, qui regroupe les 1 255 intercommunalités françaises. Miguel Leroy participe ainsi très régulièrement à des échanges directs avec Nicole Belloubet, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

**L'objectif** : œuvrer à l'amélioration du système éducatif, notamment à travers l'engagement dans le programme des Territoires Éducatifs Ruraux.

Cependant, la route vers une éducation renforcée sur notre territoire n'est pas sans obstacle. Notre intercommunalité, à l'instar du territoire national, doit faire face à une **baisse significative des effectifs scolaires**. Si Ardennes Thiérache a perdu 5 % de sa population en 10 ans, les effectifs des écoles primaires ont été réduits de 20 % sur la même période.

Ce sont près de 200 élèves en moins dans nos écoles entre 2014 et 2024. L'INSEE prévoit que le phénomène va perdurer durablement compte tenu notamment du vieillissement général de la population.

Dans ce contexte, la Communauté de communes a entrepris une nécessaire et inévitable réflexion approfondie sur la réorganisation des sites scolaires du territoire en lien avec la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Face à ces défis majeurs, les collectivités, les représentants éducatifs et les membres de la communauté sont appelés à travailler de concert pour trouver des solutions durables et équitables, préservant ainsi l'accès à une éducation de qualité pour toutes les générations futures du territoire.



### Actions en faveur des écoles

que fait la Communauté de communes ?

**2 000 000 €**

**PERSONNELS, ENTRETIEN ET SUBVENTIONS**

- 60 agents et leurs remplaçants (dont 14,5 ATSEM pour 15 classes de maternelles)
- Charges courantes (chauffage, eau...)
- Entretien et mise à disposition des locaux
- Construction, extension et rénovation (budget spécifique)
- Projets pédagogiques
- Coopératives scolaires : 19 000 €

**325 000 €**

**ALIMENTATION**

- Petits-déjeuners : 15 000 €
- Cantine scolaire : 310 000 €
- Repas à 1€ : 140 000 € économisés aux familles du territoire
- Projet NUTS : former le personnel et améliorer l'éducation au goût
- Conseil Communautaire Jeunes : visites (Château Fort de Sedan, Cité des Sciences, Marche Clean the Nature...)
- Interventions du Conseiller numérique France Services et du TiersH (beebot, Impression 3D...)
- Relais Petite Enfance : ateliers, Temps Passerelle pour préparer la rentrée en maternelle, spectacles, Printemps de la Petite Enfance...
- 2 centres du mercredi : accueil, sorties, activités

**147 000 €**

**FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS**

- Don d'un agenda ou d'un carnet de liaison/élève/an
- Classe mobile : 8 à 20 supports informatiques / école
- Prise en charge des livres scolaires
- Espace Numérique de Travail : 5€ / élève/an
- Achat de fourniture pour un montant de 45 € / élève/an
- 14 Écrans Numériques Interactifs
- Ordinateur portable fourni aux enseignants
- Gestion de 3 gymnases et mise à disposition du matériel sportif

**53 000 €**

**LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS**

- Piscine (transport et entrée) : 27 000 €
- Journées interécoles : 20 000 €
- Réseau des médiathèques : Printemps des Poètes, Prix des Incorruptibles et venue d'un auteur, Micro-Folie, Musée Mobile...

**et AUSSI 6 000 €**

**PRÉVENTION ET SÉCURITÉ**

- Police Municipale : passage des permis vélos et piétons, surveillance entrée/sortie d'écoles
- Prévention sur les risques du numérique

**7 écoles 8 sites**

Commune	Nombre de classes
Châtillon	10
Lez	6
Marcel-Espinasse	8
Revoiry-sur-Ardre	5
Revoiry	2
Signy-le-Poëlle	8
Autry-sur-Poittevin	2

**MONTANTS DES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES 8 POLES SCOLAIRES DU TERRITOIRE**

UNE QUESTION ?



03 24 26 13 31



SCOLAIRE@ARDENNESTHIERACHE.FR

# PETITE ENFANCE

## SIGNATURE DU SDSF : SOUTENIR LES FAMILLES

Dernièrement, plusieurs partenaires, dont la Communauté de communes Ardennes Thiérache, ont signé le deuxième **Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)**, pour la période **2023-2026**.

Ce plan vise à **réduire les inégalités** sociales et territoriales en matière d'accès aux services et soutiens pour les familles. Il élargit également son champ d'intervention à l'enfance, la jeunesse et la vie sociale.

Le SDSF prévoit de rendre la politique publique plus visible et accessible, ainsi que de réformer la gouvernance pour une meilleure coordination des actions.

Le Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) devient l'instance principale de pilotage. Le plan s'articule autour de trois axes :

- **développer** l'offre de services
- **soutenir** les familles en difficulté
- **améliorer** la concertation et la communication

Il prend en compte les problèmes de mobilité, les spécificités territoriales, la qualité des services et promeut les Valeurs de la République.



## CONTE SENSORIEL

Les enfants du RPE et ceux de la petite et moyenne section de Maubert-Fontaine ont assisté au spectacle **Conte Sensoriel pour les Oreilles et les Orteils** de la compagnie «Arrête de Grandir». Ce spectacle enchanteur a transporté petits et grands dans une aventure sensorielle inoubliable.

Dans ce **spectacle interactif**, Valentine se lance dans une quête pleine de malice pour découvrir pourquoi elle a de grands pieds. Avec l'aide des enfants, elle explore divers lieux imaginaires tels qu'une belle auto, un drôle de bateau et un jardin anglais.

Tout au long de cette aventure, les enfants ont été captivés par des chansons, des comptines en français et en anglais, ainsi que par la manipulation d'objets et des bruitages.



61 personnes dont 44 enfants ont pu assister au spectacle ludique au tout récent Espace Culturel de Maubert-Fontaine

## COMITÉ DE PILOTAGE

Le **mardi 14 mai 2024**, s'est tenue une réunion au siège de la Communauté de communes, réunissant de nombreuses assistantes maternelles, les directrices des trois crèches d'Ardennes Thiérache, ainsi que des représentants de la Caf des Ardennes et de la Maison de la Thiérache.

Points abordés lors de cette rencontre : Ateliers sur le sommeil de l'enfant avec l'Agence Régionale de Santé Grand Est, Prévention solaire - Protéger son enfant du soleil avec la Ligue Contre le Cancer 08 et Familles Rurales Fédération Ardennes, **soirée spectacle-débat prévue le 13 septembre** pour valoriser le métier d'assistante maternelle et les crèches du territoire

Un moment convivial a été préparé par nos dévouées assistantes maternelles, rendant la rencontre encore plus agréable. Nous remercions chaleureusement toutes les participantes pour leur engagement et leur présence.

La réunion a été présidée par Jean-Yves Chevanne, Vice-Président à la petite enfance. Un remerciement particulier à Laurence, notre responsable RPE, pour son dynamisme, son professionnalisme et sa capacité à fédérer autour de ces projets essentiels.

## LE LIVRET DU RPE



03.24.26.13.31



RPE@ARDENNESTHIERACHE.FR



Les Journées Interécoles des 6 et 7 juin 2024 ont été un véritable succès, réunissant 800 élèves du territoire Ardennes Thiérache et faisant de cet événement sportif l'un des plus importants des Ardennes.

Le 6 juin, les maternelles étaient à l'honneur, suivis des primaires le 7 juin.

Cette année, les élèves ont reçu une gourde et un sac en toile, remplaçant les traditionnelles casquettes de couleur.

Les maternelles ont participé à la traditionnelle course cross le matin, tandis que les primaires ont bénéficié d'une journée remplie d'activités variées.

Chaque journée a débuté par un défilé des écoles, avec banderoles et hymnes choisis, inspiré de la Cérémonie d'Ouverture des Jeux Olympiques.

Une fois les délégations rassemblées, élèves et accompagnateurs ont lancé la journée avec un flashmob dynamique sur «Hey Baby (If You'll Be My Girl)», créant une ambiance joyeuse et énergique dès le matin.

L'après-midi des maternelles a été rythmé par la pratique de 3 sports, tandis que les primaires ont eu une journée alternant initiation et compétition.

Les activités comprenaient athlétisme, judo, sports collectifs, triathlon, tir à l'arc, sports paralympiques...

Ces journées ont permis aux élèves de découvrir de nouveaux sports et de développer leurs compétences dans un cadre amusant et sécurisé.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les accompagnants, directeurs et directrices d'écoles, agents du scolaire Ardennes Thiérache, ainsi qu'aux retraités qui ont prêté main-forte.

Un merci spécial à la police municipale pour leur soutien indispensable et leur vigilance.

Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement et l'implication des nombreux agents et bénévoles, ainsi que le soutien indispensable de la commune de Maubert-Fontaine.

Grâce à eux, ces journées ont été une réussite totale, offrant aux jeunes participants une expérience sportive mémorable et enrichissante.

Les Journées Interécoles continuent d'être un exemple éclatant de la manière dont le sport et l'éducation peuvent se conjuguer pour créer des moments inoubliables pour les enfants de notre territoire.

## DES NOUVELLES DU TIERS-LIEU

**TIERS'H**  
LE TIERS-LIEU ARDENNES THIÉRACHE



4 GRAND RUE  
08260  
AUVILLERS-LES-FORGES



COHESION@ARDENNESTHIERACHE.FR



03.24.26.13.31

Lorine, la talentueuse animatrice du **Tiers'H**, le tiers-lieu d'Ardennes Thiérache, a sorti la toute nouvelle brodeuse pour réaliser des tote-bags.

Ces petits sacs en toiles uniques, tout spécialement personnalisés pour les artistes qui ont performé les 8 & 9 juin au Festival des Petits Signes Musicaux à Liart, deviendront un souvenir pratique et utile.

Elle a choisi le violet pour les noms de scènes, qui rappelle l'affiche de cette édition spéciale 10 ans du festival.

Les plus curieux ont pu découvrir la brodeuse au Village du festival et réaliser leur propre création !

Un projet ? Une idée ? Lorine et sa brodeuse sont présentes pour vous montrer leur travail et répondre à toutes vos questions.



Le Contrat Local de Santé (CLS), élaboré avec la collaboration étroite de toutes les parties prenantes, vise à **améliorer la santé et le bien-être** de la population locale.

Les objectifs du CLS sont multiples :

- renforcer la démographie médicale
- mobiliser les acteurs du territoire autour de la santé
- améliorer les parcours de vie des habitants

Les signataires - Patricia Schneider, Mili Spahic, Guillaume Mauffré, Frédéric Jolion, Stéphane Trompat et Miguel Leroy - représentent des institutions clés telles l'ARS Grand Est, la CAF des Ardennes, la CPAM des Ardennes, la Région Grand Est, la Préfecture, l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental, la MSA et Ardennes Thiérache.

Le CLS est un partenariat à long terme visant à coordonner les actions pour une meilleure prise en charge sanitaire et sociale. Parmi les actions concrètes figurent des ateliers de santé, des initiatives sportives et des projets de prévention des maladies.

Il représente un levier essentiel pour l'attractivité du territoire et la fidélisation des acteurs de la santé, reflétant une volonté commune de promouvoir la santé et le bien-être pour tous.

Après des mois d'analyse et de rédaction, la validation du CLS par l'ARS Grand Est en décembre 2023 a marqué une étape cruciale.

Sa signature officielle le **19 mars 2024** témoigne de notre engagement envers le bien-être de nos habitants.



## FORUM SENIORS : VERS UNE DEUXIÈME ÉDITION

La deuxième édition se profile à l'horizon, annonçant une nouvelle occasion de rassemblement et d'échange pour les aînés du territoire, avec un nouvel intitulé : **Salon du bien vieillir et des proches aidants**.

Suite au succès retentissant de la première édition du 9 mars 2023, les organisateurs se sont déjà lancés dans les préparatifs pour cette nouvelle édition prometteuse. Plusieurs réunions se sont tenues, réunissant les parties prenantes pour définir les axes de travail initiaux.

Prévu pour le **3 octobre**, pendant la Semaine Bleue dédiée aux seniors, le forum se tiendra à la salle polyvalente de Maubert-Fontaine, choisie pour sa centralité sur le territoire Ardennes Thiérache.

Au programme, des stands présentant les acteurs de la vieillesse, des tables rondes, des débats enrichissants et une pause repas pour favoriser les échanges informels.

L'occasion sera également saisie pour informer sur les **aides OPAH disponibles**, encourageant ainsi les seniors à prendre part aux programmes visant à améliorer leur cadre de vie.



### INTERACTIVITÉ

Par rapport à l'édition précédente, l'accent sera mis sur l'interactivité avec la mise en place d'**ateliers pratiques**, par exemple une initiation aux casques de Réalité Virtuelle.

### NOUVEL AXE

Le forum explorera en profondeur le sujet des **proches-aidants**, offrant des solutions pour accompagner au mieux ses proches dans le processus de vieillissement.





## CLEAN THE NATURE : NETTOYONS LA MOTTE

Les conseillers communautaires Jeunes Ardennes Thiérache poursuivent l'initiative lancée en 2023 et ont organisé la **2ème édition de la Marche Clean the Nature**.

Le rendez-vous était donné le **26 juin** à partir de 14H à la base de loisirs de l'Étang de la Motte (Signy-le-Petit).

Toujours gratuite, cette marche a pour objectif de nettoyer et dépolluer la base de loisirs de l'Étang de la Motte (Signy-le-Petit) avant le lancement de la saison estivale, mais également de sensibiliser la population à l'impact des activités humaines sur la faune et la flore.

Les élus ont pu compter sur le soutien d'un nouveau partenaire dans la mise en place de leurs actions, **la CAF des Ardennes**.



## ACCÉLÉRONS LE TRI DES DÉCHETS DU BATIMENT

**Votre entreprise produit des déchets issus des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment ?** Cet article est pour vous.

Depuis le **1er juillet 2024**, aucun produit ni matériau du secteur du bâtiment issu des 7 flux traités ne sera accepté en déchèterie classique.

### VALOBAT, c'est quoi ?

La nouvelle filière **Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** du bâtiment a été introduite par la loi AGEC, afin de contribuer à la gestion des déchets issus des produits et matériaux du secteur du bâtiment. **ARCAVI** a désormais **2 déchèteries professionnelles** (Chalandry-Éclair et Éteignières) pour l'écoorganisme VALOBAT consacrées à la valorisation, au recyclage et au réemploi des **PMCB** (Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment).

### À qui s'adresse VALOBAT ?

VALOBAT s'adresse à **tous les professionnels** du bâtiment.

### Comment adhérer à l'éco-organisme VALOBAT ?

Téléchargez l'**application VALODEPOT** by VALOBAT sur votre téléphone. Pour créer un nouveau compte utilisateur: cliquez sur « créer un compte » puis entrez votre adresse e-mail et choisissez votre mot de passe. Enfin, indiquez les informations concernant votre entreprise puis cliquez sur « créer le compte entreprise ».

### Quels flux sont acceptés par VALOBAT ?

Il y a 7 flux traités : les plastiques rigides et le PVC, le bois, les inertes, la laine de verre, les menuiseries vitrées, les plâtres et les métaux.



Lieu-dit La Garoterie  
08160 Chalandry-Éclair  
03.24.37.84.85



www.valobat.fr  
commercial@arcavi.com

**UNE QUESTION ?**



03.24.26.13.31



DECHETS@ARDENNESTHIERACHE.FR

## + LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 25 mars, suite à un ajustement de l'horaire de collecte des déchets, les agents démarrent désormais leur tournée à 7h du matin au lieu de 4h.

Ce changement a été bien accueilli, tant par nos agents, qui bénéficient d'un rythme de travail plus conforme aux horaires classiques, que par les habitants.

La phase de test se poursuivra donc tout l'été avant une décision définitive pour **septembre 2024**.

## TOUS AU COMPOST !



VALODEA et ARDENNES THIÉRACHE s'associent pour vous proposer des formations pour bien réaliser son compost ! Les participants peuvent ensuite s'équiper à tarif préférentiel (composteur bois, lombricomposteur, bioseau...). **2/3 du coût** des équipements est pris en charge par la Communauté de communes.

### DERNIÈRE FORMATION

Lundi **23 septembre 2024** à 18 heures  
Siège de la Communauté de communes  
4-6 impasse de la fontaine 08260 Maubert-Fontaine

**D'autres dates à venir ;)**

## TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA REOMI

1

### **Qui est concerné par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) ?**

Tout le monde ! Habitants, entreprises, artisans, collectivités locales... Chaque producteur de déchets contribue à son niveau et nous produisons **tous** des déchets.

### **Que finance la REOMI ?**

Elle couvre la collecte, le traitement des ordures ménagères et recyclables, la maintenance des conteneurs à verre, le fonctionnement des déchetteries et des services associés et le renouvellement du matériel comme les camions de collecte.

2

3

### **Ma facture ne diminue pas alors que je trie mieux mes déchets ?**

Malgré vos efforts pour trier efficacement vos déchets, plusieurs facteurs contribuent à maintenir ou augmenter le coût de la REOMI. Ceci inclut l'application de réglementations plus strictes, les investissements dans des infrastructures de traitement modernes, et les hausses de taxes, par exemple, l'évolution du tarif de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), fixé par l'État, qui passe de 18 €/tonne de déchets enfouis en 2020 à 58 €/tonne pour 2024 et ira jusqu'à 65 €/tonne en 2025. Les efforts déjà réalisés et à venir sont essentiels pour contenir l'augmentation de votre facture. Il est crucial de persévérer dans ces efforts.

### **Dois-je payer si je ne « produis pas » de déchets ?**

Oui, vous devez payer la REOMI, même en cas de production minimale de déchets. Malgré des quantités réduites, la gestion des déchets reste inévitable, et la REOMI contribue à financer les services de collecte, de traitement et de recyclage des déchets.

4

5

### **Vais-je payer plus si je sors ma poubelle toutes les 2 semaines ?**

Oui, la REOMI encourage à réduire les déchets. Avec un forfait annuel de 12 levées, il faut prêter attention à sa production de déchets pour éviter les hausses de facturation.

### **Mon bac est trop petit, endommagé, la composition de mon foyer évolue... que faire ?**

Naissance, départ en études... n'hésitez pas à contacter le service déchets d'Ardenne Thiérache pour réparation ou remplacement, c'est gratuit.

6

7

### **Mon sac de tri/mon bac n'a pas été collecté, pourquoi ?**

L'équipe de collecte a peut être rencontré des difficultés de stationnement, des retards dus à des pannes ou des intempéries. Si votre sac de tri n'a pas été collecté malgré un bon placement avant le passage du camion, un autocollant devrait être apposé sur votre sac.

Plusieurs raisons peuvent expliquer le non-enlèvement du bac : il n'a pas été correctement positionné avec la poignée tournée vers la chaussée, il contenait des éléments non conformes comme du verre, la puce du bac pourrait être défectueuse, ou encore le bac pourrait être bloqué par la clôture du compteur de déchets du précédent foyer si vous n'avez pas signalé votre arrivée en mairie.

Dans le cas contraire, veuillez contacter le service des déchets pour obtenir de l'aide.

### **Dois-je acheter mon propre bac à Ordures Ménagères ? Et les sacs de tri ?**

Non, le bac est fourni par la Communauté de Communes. Pour les sacs de tri, rendez-vous dans votre Mairie.

8

9

### **Pourquoi ne pas utiliser un système de pesée des déchets ?**

Les défis logistiques et les risques de fraude rendent ce système moins efficace que la redevance incitative.

### **Je possède une résidence secondaire, suis-je concerné ?**

Absolument. Même si vous déposez vos déchets dans une autre résidence, votre propriété reste un foyer générateur de déchets et vous êtes donc assujetti à la redevance.

10

11

### **Les professionnels doivent-ils payer la REOMI ?**

Oui, sauf s'ils confient la gestion de leurs déchets à un prestataire privé, auquel cas ils doivent en fournir la justification annuellement.

### **Que faire en cas de déménagement ?**

Signalez votre départ à la mairie de votre commune et laissez le bac sur place pour le prochain occupant.

12

13

### **Comment réduire ma production de déchets ?**

On note encore 25% d'erreur de tri. Renforcez les gestes de tri, adoptez des gestes simples comme composter, privilégier les éco-achats, utiliser des sacs réutilisables, etc.

## TRANSPORT À LA DEMANDE DES DÉBUTS ENCOURAGEANTS

Lancé en mars dernier, le service de Transport à la Demande (TAD) est opérationnel depuis le 18 septembre, offrant une solution de mobilité adaptée aux besoins de la communauté locale. Destiné en particulier à ceux dépourvus de moyens de déplacement, ce service se positionne comme une ressource précieuse, offrant la possibilité de se rendre aux courses, aux rendez-vous administratifs ou médicaux, et même de prendre des correspondances.

Nous recherchons un maximum de chauffeurs-bénévoles pour assurer la pérennité de ce dispositif essentiel !

Devenez chauffeur-bénévole, percevez une indemnisation de 40 centimes / kilomètres et participez à la mobilité solidaire sur le territoire Ardennes Thiérache. On compte sur vous !

INTÉRESSÉ ? CONTACTEZ  
FAMILLES RURALES AU  
06 58 99 47 00



# 1 2

BÉNÉFICIAIRES

# 2 3 5 7

KM PARCOURUS

# 3 7

TRAJETS RÉALISÉS

## SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE OÙ EN EST-ON ?

Lauréate de l'Appel à Projets AVEL02, Ardennes Thiérache lance une initiative ambitieuse pour améliorer les déplacements : un schéma directeur cyclable pour le **vélo de tourisme et du quotidien**, élaboré en collaboration avec les bureaux d'étude Mobilité Positive et Dumay.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de promotion de la mobilité douce et durable, visant à créer un réseau cyclable inclusif pour répondre aux besoins de tous, des jeunes aux seniors, des actifs aux touristes.

Ce projet complète des actions antérieures comme le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), et la création de la voie verte ouest-est.

Les **objectifs** sont multiples : garantir la sécurité des usagers, promouvoir la santé publique, sensibiliser les jeunes aux modes de déplacement durables, et encourager l'usage quotidien et touristique du vélo.

Une démarche participative assure la pertinence du projet, incluant une enquête en ligne et des réunions publiques pour recueillir les avis des habitants. Les élus du Conseil Communautaire Jeunes sont également impliqués, apportant leur vision sur les défis et opportunités liés aux déplacements à vélo, notamment en matière d'infrastructures sécurisées et d'accessibilité.

Cette approche participative et la collaboration avec des experts techniques visent à créer un environnement favorable aux déplacements actifs et écologiques. Le schéma directeur cyclable répond ainsi aux besoins de tous les citoyens, qu'ils soient cyclistes du quotidien ou touristes. En combinant expertise et contribution citoyenne, ce projet contribue à un avenir plus durable et agréable pour la communauté.



Les élus du Conseil Communautaire Jeunes en pleine réflexion



Réunion Publique du 15 mai 2024

## + NOUVELLE RÉUNION

En parallèle des ateliers de travail avec les élus, une seconde réunion publique s'est tenue le mercredi 15 mai dans la salle de réception de la halle d'Auvillers-Forges. Les résultats de l'enquête menée pendant la première phase de l'étude ont été présentés.

Le manque de sécurité est ressortie comme le 1er frein à l'utilisation d'un vélo.



Cet été s'annonce prometteur pour les amateurs de randonnée et d'aventure ! Avec le balisage des derniers sentiers et la pose des panneaux d'informations touristiques en cours, tout est en place pour une expérience immersive au cœur de notre territoire.

Les équipes travaillent ardemment pour finaliser le balisage des sentiers, assurant ainsi une navigation fluide et sécurisée pour les randonneurs de tous niveaux. De plus, les nouveaux panneaux d'informations touristiques disséminés à travers chaque commune fournissent des détails passionnants sur les sites d'intérêt, l'histoire locale et les richesses naturelles à découvrir.

Mais ce n'est pas tout ! Une mise à jour du guide des sentiers est actuellement en cours, offrant aux aventuriers des informations précieuses sur les itinéraires, les points d'intérêt et les conseils pratiques pour une expérience de randonnée inoubliable.

Avec déjà 31 sentiers disponibles, il n'a jamais été aussi facile d'explorer les trésors cachés de notre région. Que vous soyez un passionné de nature, un amateur d'histoire locale ou simplement à la recherche d'une escapade revitalisante, nos sentiers vous promettent des découvertes captivantes à chaque pas.



### SALONS TOURISTIQUES

Comme chaque année, le service de développement territorial participe à des salons dédiés au tourisme afin de promouvoir le territoire d'Ardenne Thiérache et ses prestataires touristiques.

Cette année, en janvier, un déplacement à Lille a eu lieu, où plus de 16 000 personnes ont visité le salon Tourisma, soit une hausse de 19% par rapport à l'année dernière. L'occasion idéale pour présenter le nouveau guide touristique.

En juin 2024, l'équipe s'est rendue à Marne-la-Vallée pour le salon CSE, avec une focalisation sur le **tourisme d'entreprise**, proposant des offres clés en main pour découvrir le territoire.

C'est une nouvelle opportunité de faire venir des visiteurs sur notre territoire.

### ÉTÉ À LA MOTTE

Cet été, la base de loisirs de l'Étang de la Motte est l'endroit idéal pour se divertir en famille ou entre amis.

Du 1er juillet au 31 août, profitez d'une variété d'animations gratuites pour tous les âges.

Détendez-vous à la buvette et savourez une petite restauration sur place.

La base est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce au tiralo, et vous pourrez louer un paddle géant pour explorer l'étang. Les jeux géants promettent des moments de plaisir et de compétition.

Nouveauté cette année : des balades à cheval pour découvrir la région autrement, ainsi qu'un spectacle de cirque gratuit le 21 juillet sur le thème des jeux olympiques.

Venez nombreux pour un été rempli de découvertes et de sensations à la base de loisirs de l'Étang de la Motte !



### PRÉVENTION TIQUE

Avec le retour des beaux jours, les tiques reviennent ! Ces petits acariens suceurs de sang peuvent transmettre des maladies infectieuses à l'humain et l'animal par piqûre, alors, protégez-vous !  
Voici les gestes favorables à la prévention :

#### AVANT LA SORTIE



J'utilise un répulsif si possible



Je couvre mes bras et mes jambes

#### PENDANT / APRÈS LA SORTIE



Je privilégie les chemins



J'inspecte mon corps attentivement

#### EN CAS DE PIQÛRE



J'utilise un tire-tique, je désinfecte et je surveille

! Je n'utilise pas de produits chimiques



Je signale la piqûre via le programme CITIQUÉ



[www.citiQue.fr](http://www.citiQue.fr)

## FESTIVAL PETITS SIGNES MUSICAUX 2024 VIF SUCCES POUR LES 10 ANS

Les 8 et 9 juin à Liart ont marqué une étape importante pour le Festival des Petits Signes Musicaux, un événement incontournable de d'Ardenne Thiérache. Plus de 2000 festivaliers ont répondu présents pour célébrer cette décennie de musique et de convivialité. Retour sur ce succès éclatant !



**TATOUAGES & BADGES**

La nouveauté de cette année était le Village du Festival, un espace d'animations pour tous les âges. Lorine, animatrice du Tiers'H, a proposé des activités telles que l'initiation au stylo 3D, la personnalisation de vêtements et la création de porte-clés. La Tiny House offrait des tatouages éphémères et des ateliers de fabrication de badges. « Les festivaliers ont beaucoup apprécié les ateliers créatifs et les tatouages éphémères ont eu un grand succès », explique Amélie, animatrice de la Tiny House.



**2000 FESTIVALIERS**



**AMBIANCE DE FOLIE**

Des jeux en bois géants étaient disponibles, et les canapés en palettes, fabriqués par la Maison de la Thiérache, ont permis aux festivaliers de se détendre. Les élèves de l'École des Arts Vivants ont également montré leur talent. L'exposition « Let There Be Rock » et les ateliers musicaux de la Micro-Folie ont enrichi le festival.

L'inauguration a eu lieu le samedi à 15h, suivie du verre de l'amitié offert par le Café de la Place. Les concerts se sont enchaînés sur deux scènes et dans divers lieux prêts pour l'occasion, mêlant groupes emblématiques et nouveaux talents.



**ECOLE DES ARTS VIVANTS**

Les moments forts incluent les performances de System'B, High Voltage, One for U2, Regards croisés, Les Monts du Reuil, The Crappy Coyotes, et Bombes Humaines. Les coups de cœur ont été Silda, les Funky Jazz Gang, et les Smoking Kills qui ont clôturé le festival. Les commerçants et associations de Liart ont fourni boissons et nourriture. Miguel Leroy, président d'Ardenne Thiérache, a exprimé sa satisfaction pour la collaboration avec les commerçants locaux. La régie sonore a été assurée par Solarine Events, et FlaP a veillé à la sécurité auditive des festivaliers.



C'était un beau challenge et un franc succès. Je n'ai que des retours positifs. Le festival des Petits Signes Musicaux promet de revenir avec de nouvelles surprises l'année prochaine, combinant innovation et tradition.



**MARIE-CLAIRE DORÉ**

**VICE-PRÉSIDENTE COMMISSION CULTURE ET ANIMATION**



## LA MICRO-FOLIE FAIT SON CHEMIN : BILAN POSITIF

Une Micro-Folie est un espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique, qui présente plus de 3 200 œuvres numérisées, issues du réseau de 205 établissements culturels partenaires. La Micro-Folie propose également des activités complémentaires du Musée numérique, comme un FabLab, un espace de Réalité Virtuelle... Elle est conçue comme une **structure culturelle de proximité**, largement ouverte pour **soutenir et rendre visible les initiatives locales**. La micro-folie Ardennes Thiérache a vu le jour en janvier 2024 et se déplace sur le territoire. L'accueil et le succès rencontré annoncent un avenir prometteur.

**961** VISITES DONT

**546** SCOLAIRES

**254** TOUT PUBLIC

**161** VENANT DE STRUCTURES : EHPAD, ASSOCIATIONS...



## PROCHAINES DATES

- ✓ JUSQU'AU 31 AOÛT  
ESPACE CULTUREL DE MAUBERT-FONTAINE
- ✓ 9 ET 12 OCTOBRE  
MÉDIATHÈQUE - RUMIGNY
- ✓ 27 ET 30 NOVEMBRE  
SALLE POLYVALENTE D'ÉTEIGNIÈRES

## AUDITIONS DE MAI : VITRINES DES TALENTS

Les auditions de l'École des Arts Vivants Ardennes Thiérache sont un événement attendu, permettant aux proches et au public de découvrir les progrès des apprentis musiciens, danseurs et acteurs. Ces auditions sont une vitrine de l'école, révélant la diversité et la qualité de l'enseignement.

En mai, deux dates ont mis en lumière les jeunes talents. Le samedi 25 mai, dès 14h00, les élèves de Marty à la batterie, Ronan au piano, et Guillaume à la guitare et au chant, se sont produits au siège de la Communauté de communes à Maubert-Fontaine. Cet après-midi festif est idéal pour une sortie en famille, permettant d'apprécier la créativité et l'énergie des jeunes artistes. Une soirée d'audition s'est tenue le vendredi 31 mai à 20h00, à la salle polyvalente de Maubert-Fontaine. Les élèves de Marie-Odile au piano et de Nathalie en théâtre ont offert une prestation riche en émotions, démontrant la diversité des talents formés à l'école.

En parallèle, l'école annonce ses **portes ouvertes pour la saison 2024-2025, du 16 au 21 septembre 2024**. Cela permettra aux intéressés de découvrir les 12 disciplines proposées, de rencontrer les enseignants et de s'inscrire pour la nouvelle saison. Cette année des nouveautés : pom-pom girl, hip-hop et plus...



THÉÂTRE



PIANO



BATTERIE



CHANT

UNE QUESTION ?



03.24.59.88.55  
03.24.59.91.55



MICROFOLIE@ARDENNESTHIÉRACHE.FR  
BIBLI@ARDENNESTHIÉRACHE.FR

.....

# NOS RENDEZ-VOUS

✓ **RUN TO PREZ - MARCHÉ 10 ANS**  
SAMEDI 27 JUILLET - A PARTIR DE 13H30  
PREZ

✓ **ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ**  
SAMEDI 3 AOUT 14H - 16H  
ETANG DE LA MOTTE - SIGNY-LE-PETIT

✓ **ATELIER BRACELET**  
MERCREDI 7 AOUT 14H-16H  
ETANG DE LA MOTTE - SIGNY-LE-PETIT

✓ **RENCONTRES AVEC  
EMMANUEL PARMENTIER**  
10H - 12H  
MERCREDI 21 AOUT  
MEDIATHEQUE DE SIGNY-LE-PETIT  
JEUDI 22 AOUT  
MEDIATHEQUE DE MAUBERT-FONTAINE

✓ **BALADE A CHEVAL**  
VENDREDI 23 AOUT  
ETANG DE LA MOTTE - SIGNY-LE-PETIT

✓ **SIMON GHRAICHY AU PIANO**  
VENDREDI 23 AOUT - 20H  
EGLISE DE RUMIGNY

✓ **CINE SENIOR**  
MARDI 27 AOUT  
HIRSON

✓ **PORTES OUVERTES  
ECOLE ARTS VIVANTS**  
DU 16 AU 21 SEPTEMBRE

✓ **CULTURE ET VOUS**  
SAMEDI 21 SEPTEMBRE - A PARTIR DE 14H  
MEDIATHEQUE DE MAUBERT-FONTAINE  
LE SERVICE CULTURE & ANIMATION VOUS  
OUVRE SES PORTES

✓ **WEDDING FAKE**  
SAMEDI 5 OCTOBRE - 18H30  
SALLE DES FETES - ETEIGNIERES  
ON SE MARIE...POUR DE FAUX !

✓ **THEATRE - NUIT DIVRESSE**  
DIMANCHE 20 OCTOBRE - 16H  
SALLE POLYVALENTE MAUBERT-FONTAINE

✓ **CUISINES DU MONDE**  
SAMEDI 16 NOVEMBRE A PARTIR DE 15H  
MAUBERT-FONTAINE

✓ **UN NOEL MAGIQUE**  
DIMANCHE 24 NOVEMBRE - 15H30  
SALLE DES FETES - RUMIGNY

✓ **GOSPEL**  
DIMANCHE 1ER DECEMBRE - 20H  
EGLISE DE PREZ



ARDENNES THIÉRACHE  
LA CAMPAGNE INNOVANTE  
ET ACCUEILLANTE

